

## Tramway : 40 accidents recensés en deux ans en Ile-de-France



Collision entre une voiture et un tramway, à Saint-Denis. (Archives) DR



Les blessures auraient pu être plus graves pour [le cycliste du Val-d'Oise renversé ce mercredi matin, par une rame du tramway T1, à Gennevilliers \(Hauts-de-Seine\)](#). La victime s'en sort avec une fracture de la jambe. Il y a deux semaines, la collision a été évitée de peu, à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis) : il est minuit passé lorsqu'un automobiliste grille le feu rouge qui lui interdit pourtant de franchir les voies du T8 et passe deux mètres devant la cabine du tramway roulant heureusement doucement...

En Ile-de-France, où le tram a fait son grand retour il y a pile 25 ans, les habitants se sont accoutumés à vivre avec ce mode de transports au coeur des rues et plutôt silencieux. L'habitude fait que la vigilance des usagers se relâche et que certains prennent mêmes leurs aises avec le code de la route.

Selon les dernières statistiques de la Direction régionale de l'Équipement (Driea), il y a eu quarante accidents corporels impliquant un tramway, en 2015 et 2016 en région parisienne. Il y a eu 36 blessés légers et treize victimes hospitalisées sur la même période. Une personne a été tuée : un piéton de 68 ans, en mai 2016, à Saint-Denis (93). Sur les 40 accidents, 29 se sont produits dans les départements de petite couronne (Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine et Val-de-Marne) et onze, à Paris, toujours d'après la Driea.

La RATP, contactée à plusieurs reprises, n'a pas souhaité confirmer le nombre d'accidents pour les sept lignes qu'elle exploite sur les neuf existantes en Ile-de-France. La SNCF qui s'occupe du T11 (tram-train en service depuis trois mois, entre Epinay et Le Bourget) et du T4 (Bondy-Aulnay) est en revanche plus transparente. SNCF Réseau a même lancé le 4 septembre une campagne de prévention, auprès des automobilistes, à l'image de celles qui se pratiquent pour les passages à niveau. Pour le T4, la SNCF a recensé en 2016, 28 collisions (\*) avec un véhicule (essentiellement des accrochages matériels), contre seulement dix en 2014.

Le doublement du nombre d'accidents ces deux dernières années vient de pousser l'exploitant du T4 à sensibiliser les autres usagers à travers une campagne qui durera un an. La priorité : respecter la signalisation. « On a constaté un relâchement dans les comportements des gens en 2015 et qui s'est confirmé en 2016. Cela nous a alertés », explique François Granet, chef de la sécurité au sein de SNCF Réseau.

Dans 100 % des collisions sur le T4, c'est l'automobiliste qui est en tort. « Après un accident, le montant en réparations et pertes liées à l'immobilisation du matériel peut aller de quelques dizaines à plusieurs centaines de milliers d'euros », poursuit François Granet. Un coût pris en charge par les assurances.

A Saint-Denis, la RATP a dû installer il y a quelques années des fossés anti-intrusion sur les voies du T1, pour empêcher les conducteurs de s'en servir comme route...

(\*) Le T4 étant un « tram-train », ces statistiques d'accidents n'entrent pas dans celles comptabilisés pour le tramway.

C.G.

Île-de-France & Oise      Tramway

accidents